

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU 19 SEPTEMBRE 2020 à ST MALO DE LA LANDE

Présence des membres du Comité:

Marcel AMELINE, Paul BEZARD, Hélène CUQUEMEL, Olivier DESGRIPPES, Daniel GROULT, Catherine JEAN-PERIER, Régis LEBOUCHER, Philippe LEBRUN, Françoise LEVESQUE, Isabelle PIHUIT, Dominique REGNAULT, Gérard RENOUF, Yves ROUAULT, Gabriel SAVARY et Lucie VECCHIO.

Excusés membres du Comité:

Samuel AHMED et Audrey GASTEBOIS.

Clubs présents ou représentés : 144 voix

Clubs absents: Asam Cherbourg (2 voix) et Hbc les Pieux (5 voix)

NOM DU CLUB	NOMBRE DE VOIX	М	Р
PL AVRANCHES	6	Χ	
CS CARENTAN HB	6	Χ	
ASAM CHERBOURG	2		
JS CHERBOURG	9	Χ	
2CHB CERISY COUTANCES	8		
GAVRAY HANDBALL	3		
PL GRANVILLE	9	Χ	
SM LA HAYE DU PUITS	5	Χ	
ES HAYLANDE HB	3		
AS ISIGNY LE BUAT	3		
ASC LESSAY	4		Х
AL MARIGNY HB	6	Х	
PL OCTEVILLE	3		
PERIERS SPORTS HB	5	Х	
AS QUERQUEVILLE	5		Х
SAINT-HILAIRE DU HARCOUET	6	Х	
ASPTT SAINT-LO HANDBALL	9		
AAEP LE TEILLEUL	4		
AVENIR SPORTIF TESSY HANDBALL	5		
ES TORIGNI SUR VIRE	5	Х	
CLUB DE LOISIRS TOURLAVILLE	7		
LA VALOGNAISE HB	4		
CLUB SPORTIF VILLEDIEU	5		
HANDBALL MORTAINAIS	3		
UC BRICQUEBEC HB	3		
HANDBALL CLUB DE L'ELLE	4	Х	
HANDBALL CLUB LES PIEUX	4		
BREHAL HANDBALL	6		
COF HANDBALL	0		Χ
CO SOURDEVAL	2		
SAINT PIERRE EGLISE	2		
POINTE HAGUE HANDBALL	4		

Le quorum étant atteint : 144/150 voix, le président ouvre la séance à 14h33.

Intervention du Président du Comité, Philippe LEBRUN

L'assemblée générale est enregistrée afin de faire le compte rendu de ce procès-verbal aussi je vous demande de parler dans le micro de telle manière que l'enregistrement puisse se faire.

Le quorum étant atteint je déclare ouverte l'assemblée générale élective 2020 et vous remercie d'avoir fait le déplacement dans les conditions sanitaires et à ce propos le port du masque est obligatoire tout au long de l'assemblée générale.

Je remercie la communauté de commune Coutances Mer et Bocages pour la mise à disposition de cette magnifique salle qui est très agréable à utiliser.

Je remercie M. Gregory Galbadon ancien député et maire de Saint Pierre de Coutances et vice-président de Coutances Mer et Bocages en charge des sports, de sa présence parmi nous aujourd'hui.

Je remercie Nicolas Marais Président de la Ligue de Normandie de Handball et Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Normandie de sa présence.

Je dois excuser Mme Fauvel Vice-Présidente du Conseil Départemental, M. Bidot Président de Coutances Mer et Bocages, et M. Cadot Président du CDOS.

Mesdames et Messieurs c'est avec plaisir que je vous souhaite à toutes et à tous, la bienvenue à St Malo de la Lande pour participer à cette Assemblée Générale qui clôture la saison 2019/2020 ainsi que la mandature 2017/2020. Avant d'aller plus loin je tiens à saluer la mémoire de celles et ceux qui nous ont quitté au cours de cette saison, Christian Stil et Georges Boissel anciens membres du Comité qui ont œuvré de nombreuses années pour le handball, aussi je vous propose une minute d'applaudissements.

Une saison inédite parce que tronquée par la pandémie du Covid 19. En effet suite aux annonces du Président de la République du 13 mars 2020 et après une brève consultation avec Nicolas Marais et les Présidents des autres Comités, le territoire suspendait toutes les activités handballistiques pour une durée d'un mois dans un premier temps, et ensuite la fédération a décidé d'arrêter la saison définitivement.

Après consultation en visioconférence il était aussi décidé d'entériner les résultats de la saison au weekend du 7-8 mars 2020 avec le souci de maintenir les montées et les descentes et la volonté de ne pas pénaliser les clubs ou le moins possible, d'où la création de poules à 14 pour beaucoup de championnat pour la saison 2020/2021. Le Comité a donc suivi la recommandation de la fédération et de la Ligue pour appliquer sur notre territoire les championnats à 14 équipes pour la première division départementale.

Cette saison qui s'ouvre va être difficile pour tous, le virus étant toujours présent cela impose des protocoles sanitaires important qui ne sont pas faciles à mettre en place mais nécessaire pour tenter de juguler cette pandémie. Aujourd'hui encore des salles sont difficilement accessibles et pour certaines sans accès aux vestiaires et aux douches. Malgré tout nous nous devons de relancer la saison et d'offrir une pratique du handball en compétition qui semble attendue pour beaucoup même si aujourd'hui on constate que les licences ont du mal à se renouveler mais les jeunes ont envie de reprendre.

Le nombre de licencié la saison passée est en diminution mais cela est dû à l'arrêt des compétitions, en règle générale on enregistre encore des licences de mars jusqu'à mai.

Concernant les nouvelles pratiques (babyhand, handfit...) je vous engage à continuer son développement au sein de vos structures. Le personnel du Comité est à votre disposition pour vous aider à développer ces pratiques.

Au niveau des résultats sportif et au vu de la situation sanitaire, il est difficile de vous annoncer des résultats, on peut toutefois se féliciter du maintien de la Js Cherbourg en Proligue et en N2M, de la montée de Granville en N1M après une saison sans défaite, et le maintien de Granville en N2F. Chez les jeunes, le championnat étant arrêté assez vite les classements ne sont pas très représentatifs, on peut noter tout de même le bon comportement des équipes de la Manche dans les championnats nationaux comme régionaux.

Dans sa mission d'aide aux clubs le Comité s'est pourvu de matériel pour le mettre à disposition des clubs pour leurs évènements et développement : une cage de homeball qui est arrivée juste avant l'arrêt des compétitions, une sono avec micro, des mini buts qui viennent compléter le radar de tir, la bâche à trou et le reste du matériel. Nous avions prévu une animation sur les plages avec le sandball et des démonstrations de beach handball mais là encore nous n'avons pu maintenir ses manifestations. A noter que Brehal a organisé la semaine dernière, une démonstration de beach handball qui a rassemblé bon nombre de jeunes.

Nous continuons à modifier les championnats jeunes -11 et -13 ans afin d'offrir des championnats attractifs et de permettre à la commission technique une meilleure détection des potentiels.

Concernant les finances elles sont saines, il faut toutefois relativiser le résultat car notre cabinet comptable a tenu compte de nos investissements qui sont amortis et apparaissent donc dans le bilan et non dans le compte de résultat ce qui fait que le bénéfice de l'exercice 2019 est conséquent alors qu'il est d'environ 7500€ (sans les amortissements). Il vous sera demandé par la commission finance d'affecter ce résultat à l'engagement gratuit des équipes jeunes pour la saison 2020/2021. Comme promis et compte tenu des évènements aucune augmentation des tarifs n'est proposée cette année. Nous devons malgré tout rester extrêmement vigilant car les aides de l'état notamment l'Agence Nationale du Sport et le Conseil Départemental ont tendance à diminuer. Je remercie le Conseil Départemental qui nous a versé une subvention importante cette saison et comme chaque année, c'est vraiment un soutien important pour le sport.

Je remercie les clubs pour l'excellent travail que vous effectuez dans vos structures ainsi que pour la mise à disposition de vos salles et de vos bénévoles pour les différentes manifestations du Comité.

Je remercie les membres du Conseil d'Administration qui ont œuvré sans compter durant ses quatre années à mes côtés pour le bien du handball dans notre département et au sein du territoire en ayant toujours le souci du respect des clubs.

Je remercie Christelle, David et Mickael pour leur professionnalisme et leur disponibilité, attentif aux besoins des clubs et structures.

Je remercie aussi tous les bénévoles qui se sont investis dans les commissions ou qui assurent avec la commission technique les entrainements et les regroupements des équipes du département.

Je remercie Nicolas Marais ainsi que mes 4 collègues présidents de Comité et le personnel de la Ligue avec qui nous entretenons d'excellentes relations.

Enfin, je remercie trois membres qui ne sollicitent pas un nouveau mandat, Catherine Jean Perier, Marcel Ameline et Gérard Renouf qui se sont investis de nombreuses années au sein du Comité.

Intervention du Vice-Président, chargé des sports de Coutances Mer Bocages, Mr Grégory GALBADON

Fier de vous accueillir aujourd'hui et comme vous l'avez dit, c'est une année particulière pour le sport mais aussi pour tout le pays, la culture, l'économie... et les mois à venir risque d'être compliqués. Le souci pour les clubs et de retrouver leurs effectifs il y a je pense un gros travail à faire là-dessus. Félicitations, car à une époque où l'on parle de la féminisation dans le sport, je constate une assemblée pratiquement à parité, c'est assez rare pour le souligner. J'ai été 20 ans éducateur sportif et je vois aujourd'hui que l'autorité est mise à

mal. On tape sur les maires, les enseignants, les forces de l'ordre. Je regrette aussi que dans certains sports qui brassent des milliards et que l'on voit à la télévision, on voit des comportements qui participent à la violence de la société et moi cela me fait un peu peur. Pour moi le sport c'est avant tout l'éducation, le respect des règles, d'une discipline. On parle des valeurs du sports, de l'olympisme, ce sont des choses qui faut vraiment mettre en avant aujourd'hui et je pense que le handball à toute sa place là-dedans. J'ai vécu sur les terrains de hand étant enfant, mon père étant joueur à Cherbourg et Coutances. J'ai pratiqué le sport en scolaire à l'UNSS au collège et au lycée, donc je connais bien ce que vous véhiculez comme valeurs éducatives et je vous incite à continuer sans oublier le respect des arbitres. Ce sont des choses aujourd'hui dans une société qui se disloque un petit peu qu'il faut rappeler tous les jours. Le sport à toute sa place en valeur de cohésion pour garder une société unie pour le respect que l'on peut apprendre à travers le sport. Bravo à tous les bénévoles et dirigeants qui s'occupent aujourd'hui du hand et qui font de belles choses.

Intervention du Président de la Ligue, Nicolas MARAIS

Pas simple de vous reconnaitre à travers vos masques mais la situation nous l'impose et il faut la respecter. Comme l'a dit Philippe c'était une saison particulière mais je crois que par rapport à d'autres disciplines, la Fédération avec les Présidents de Ligue, a pris très tôt la décision de stopper les compétitions et j'ai milité très tôt pour que l'on prenne en compte un classement à date pour respecter les accessions et limiter les rétrogradations. Ce n'était, pas au début une position majoritaire au niveau fédéral mais, vous me connaissez, j'avais le Président et le DTN avec moi et j'étais convaincu qu'on aller avoir la majorité sur ce sujet ce qui a été le cas. L'objectif de ce classement à date a permis de réconforter les clubs en situation de rétrogradation et de ne pas pénaliser ceux en situation d'accession. Aujourd'hui le sport a été durement impacté mais il faut reconnaître l'exemplarité de certains pour avoir stopper toutes les activités sportives dès le mois de mars. Aujourd'hui le protocole sanitaire a été mis en place par les fédérations pour faciliter la reprise des activités. Depuis le mois d'Août on peut reprendre le handball et on voit que les contraintes sur le sport sont fortes. Elles sont de plusieurs ordres, elles sont des décisions des pouvoirs public, des administrations qui sont parfois contradictoires avec des protocoles qui s'oppose parfois les uns aux autres envoyés aux maires et il est difficile pour eux de prendre une position lorsqu'il y a des protocoles qui arrivent de différents ministères et qui se contredisent. La responsabilité est très lourde pour les maires et je les salue car ils facilitent la reprise sportive pour nos clubs même si une minorité de municipalité garde fermé les équipements sportifs, surtout pour une raison économique. En effet, employer du personnel pour désinfecter les locaux peut couter cher aux municipalités. Seulement pendant ce temps-là nos jeunes ne peuvent pas pratiquer leur sport, donc permettons et, j'en ai appelé pendant mes interviews, que des décisions soient premièrement rassurantes pour l'ensemble de nos citoyens pour permettre la pratique sportive normale en respectant les règles sanitaires et deuxièmement donnons des décisions cohérentes et claires aux collectivités pour leur permettre de faciliter l'accès aux équipements sportifs. Il va falloir vivre avec le virus et s'adapter mais continuons la reprise sportive la vie normale doit reprendre c'est indispensable. Je vous informe que nos compétitions reprendront le 3 octobre prochain avec le protocole fédéral en cas de positivité au Covid, en espérant que la situation sanitaire ne s'aggrave pas d'ici là.

Concernant le Comité et sur l'olympiade c'est un bilan positif. Il y a un pôle administratif et technique bien structuré et équilibré dans le département qui travaille au service des clubs ça me parait important. L'augmentation des licences sur l'olympiade avec une légère stagnation l'année dernière et au niveau sportif on a le maintien de la Js Cherbourg en Proligue qui a fait une superbe saison jusqu'à l'arrêt des compétitions, la montée de la réserve en N2 qui a été maintenue et la montée de Granville en N1 avec le maintien de la N2F. Sur le pôle Granvillais et avec la convention d'Avranches cela va permettre d'enclencher une dynamique positive pour élever le niveau de jeu des équipes régionales et ainsi permettre à nos meilleurs éléments de continuer à jouer dans le sud de la manche et surtout de les garder chez nous.

Le Comité donne l'accès sur le développement des nouvelles pratiques et cela est très important. Comme je l'ai déjà dit il faut avoir un intérêt particulier pour l'aspect compétitif c'est notre cœur de métier mais il faut, si l'on veut continuer à se développer et à attirer de nouveaux licenciés, ouvrir notre offre de pratique vers de nouvelle pratique. Si demain on développe le beach handball, si on met en place une formule compétitive, peut-être que l'on aura des licenciés féminins et masculins qui participeront au beach alors qu'ils n'auraient pas forcement participé sur des formules compétitives traditionnelles. Avec nos plages d'environ 600km on peut faire quelque chose de bien.

Concernant l'Agence Nationale du Sport, je tiens à vous remercier car cette année il y a eu plus de clubs qui ont fait des demandes de subventions avec des critères objectifs (développement nouvelle pratique, augmentation des licenciés...) et les dossiers qui ont été présentés étaient éligibles.

Je remercie Grégory Galbadon qui a pris ses fonctions de vice-président récemment et son premier sujet c'est la réfection du gymnase des Courtilles. La concertation des élus avec le mouvement sportif est indispensable si l'on veut faire aboutir des constructions d'équipement sportif qui répondent à nos besoins.

Je vous souhaite une bonne assemblée générale et reste à votre disposition pour répondre à vos questions.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2019

Vote : adoptée à l'unanimité des présents.

RAPPORT DU COMPTE RENDU MORAL DU PRESIDENT

Vote : adoptée à l'unanimité des présents.

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

M. DESGRIPPES – Président de la COC

Je remercie les membres de la COC et les salariés du Comité qui sont des relais importants pour le fonctionnement de cette commission. Nous allons nous tourner vers la saison prochaine. Suite à la rétrogradation de Villedieu d'Honneur Régional et qui ne souhaite pas non plus repartir en première division départemental, le club de 2chb Cerisy Coutances a été repêché en Honneur Régional ce qui fait que la poule de première division départementale se retrouvait à 12 équipes sur 14, la COC a décidé de repêcher la Haye Pesnel en première division. J'attire votre attention sur la saison 2021/2022 les poules repasseront à 12 équipes. Une réunion COC se tiendra lundi 21 septembre prochain pour préparer les brassages des équipes jeunes qui se dérouleront sur trois dates.

Vote du rapport de la Commission d'Organisation des Compétitions

Adopté à l'unanimité des présents.

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE

M. BEZARD – Président

Suite à l'arrêt des championnats il n'y a eu aucune sanction de donner sur la non réalisation des quotas. Je remercie les salariés du Comité qui œuvrent au quotidien et en particulier Mickael pour l'arbitrage. En ce qui concerne la saison à venir, 4 points sont à aborder.

Compte tenu de la volonté du territoire et de la CTA, il est désormais demandé aux clubs d'avoir sur les rencontres jeunes arbitrées par des juges arbitres jeunes, des accompagnateurs. La feuille de match électronique a été modifiée dans ce sens (case supplémentaire pour les accompagnateurs).

Un groupe de juges arbitres jeunes âgés de 16 à 20 ans sera constitué pour être désigné sur les catégories -15 et -17ans par le Comité.

Concernant les JAT3, il y a eu ce matin la première visioconférence pour la formation, 24 JA s'étaient inscrits, jeudi prochain une autre visioconférence avec 19 inscrits. La commission espère avoir une quinzaine d'arbitres supplémentaires.

Un protocole sanitaire de reprise a été spécialement fait pour les arbitres avec une nouveauté pour cette saison à savoir que si les deux équipes sont d'accord il ne sera pas obligatoire de changer de banc à la mitemps afin d'éviter à tout re désinfecter.

- Remarque de Torigni : le club a reçu trois protocoles de reprise d'activité (fédération, ligue et communauté d'agglo), il a été décidé d'en appliquer qu'un seul (celui de la fédération) et qui a été affiché dans le gymnase. Il serait judicieux que tous les clubs se mettent d'accord sur le protocole à appliquer afin d'éviter d'éventuels contentieux.
- Nicolas Marais : la demande est justifiée il faut faire au mieux pour que les compétitions se déroulent dans les meilleures conditions en respectant les mesures sanitaires imposées.
- Remarque de Brehal : ne pas oublier que les équipements appartiennent aux municipalités et qu'elles sont en droit d'imposer un protocole sanitaire, ceci dit concernant Brehal le protocole de la commune ne fait pas référence au jeu.
- Nicolas Marais : chaque collectivité est propriétaire de ces équipements et fixe des règles (nombre de personne dans les tribunes, utilisation des vestiaires et douches, etc...) qui émane des protocoles du ministère donc on se doit de les respecter. Pour information celui de la fédération reprend les directives ministérielles.
- Remarque de Brehal : pour aller dans un département dit « rouge » les parents risquent de ne pas vouloir envoyer leur enfant.
- Nicolas Marais : il ne faut pas faire de la psychose, on va devoir apprendre à vivre avec le virus.

Avant de passer au vote du rapport Philippe excuse l'absence de Mickael, ses enfants étant malades et sur avis médical la famille doit rester chez elle.

Vote du rapport de la Commission d'Arbitrage

Adopté à l'unanimité des présents.

RAPPORT DE LA COMMISSION CMDC

Mme JEAN-PERIER - Présidente

C'est mon dernier compte rendu de commission et c'est celui qui a été le plus rapide. Une seule réunion Ligue et Comité pour l'analyse des socles de bases. Suite à l'arrêt des championnats pas de sanctions d'appliquées cette saison.

Je tenais à remercier Daniel Groult qui m'a représenté sur les réunions ligue, ainsi que Christelle et Mickael pour leur aide car je n'ai pas été très présente ces dernières années.

Pour l'année prochaine et comme je ne saurai plus présidente de la commission je ne me permettrai pas de vous donner des indications, je laisse Daniel pour répondre à vos éventuelles questions. Je vous rappelle que vous devez inscrire vos techniciens avant le 15 septembre et je me permets de dire au Président de la Ligue que cette date est un peu tôt, je pense que ce sont des obligations fédérales.

Nicolas Marais répond que la date est définie par la fédération et qu'à ce jour il y a 190 inscrits.

Vote du rapport de la CMCD

Adopté à l'unanimité des présents.

RAPPORT DE LA COMMISSION EQUIPEMENT

M. REGNAULT - Président

Pas de dossier de classement de salle cette saison. Peut-être un dossier l'année prochaine car le club de Cerisy Coutances souhaite faire la Halle à 40x20.

Vote du rapport de la Commission Equipement

Adopté à l'unanimité des présents.

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Mme PIHUIT - Présidente

Comme pour tous la compétition s'est arrêtée et forcement chez les jeunes grosse frustration. Je remercie David car c'est le plus actif sur la commission technique, je remercie tous les clubs qui nous ont accueilli pour les différentes manifestations et les bénévoles qui interviennent lors des regroupements, ainsi que l'accueille que vous avez réservé lors des tournois de détection de début de saison ou on a pu évaluer la génération 2007 qui a participé à un premier regroupement la semaine dernière sur le beach.

- Intervention de David : juste une petite nouveauté par rapport à ce que l'on a fait l'année dernière, avec cette année tronquée et depuis mon arrivée au Comité il y a trois ans je n'ai pas réussi à suivre une génération du début jusqu'à la fin, je n'ai pas de visuel sur ce qui est l'accompagnement d'une génération du début de la détection jusqu'à la toute fin avec la compétition et l'encadrement Comité ce qui est un peu frustrant.

Dans le cadre de ce qui s'est passé avec la crise sanitaire, la nouveauté c'est le bilan que l'on a voulu faire avec la commission sur les orientations à donner aux joueurs et joueuses que l'on voit au Comité. Depuis 2/3 ans on voit pratiquement une génération, il apparait que l'on est très efficace dans le travail de détection et donc on doit aussi procéder à l'évaluation et à l'orientation des joueurs joueuses sous forme de conseil. La nouveauté par rapport à ce bilan ce sont des préconisations sur ce que peut devenir un joueur dans le cadre de son club. Ces préconisations sont diffusées aux joueurs et aux clubs et ont eu lieu en visioconférence (suite crise sanitaire) avec les encadrants. Nous tacherons cette année d'être le plus efficace possible sur ces orientations. Un grand merci à tous les encadrants bénévoles sur ces sélections qui donnent énormément de leur temps en dehors de leur activité professionnelle et qui permet à l'équipe départementale de fonctionner et merci à Isabelle pour son soutien.

Vote du rapport de la Commission Technique

Adopté à l'unanimité des présents.

RAPPORT DE LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT

Mme CUQUEMEL - Présidente

Comme pour toutes les activités la saison a été interrompue, par contre le projet centré autour des -9ans a pu démarrer et il sera renouvelé pour la saison prochaine à savoir une harmonisation de la pratique de jeu sur la catégorie -9 avec 4 secteurs sur la Manche, même date et même formule de jeu pour les plateaux. Il est impératif de déclarer les plateaux au Comité. Js Cherbourg a énormément travaillé sur le projet des -9 mais n'a pratiquement déclaré aucun plateau. A noter que l'on se servira de ces plateaux pour attribuer les labels de la saison prochaine.

- Intervention de David : l'importance des référents de secteurs pour bien cadrer cette organisation est essentiel. On n'a pas eu de référents sur le sud manche. On a eu des référents sur les trois autres secteurs, peut-être est-ce dû à un problème de communication. Je n'ai eu qu'un seul compte rendu de réunion, je n'ai pas eu de suite sur l'organisation des tournois. Dans l'idée du suivi que le Comité doit exercer sur les déclarations et les plateaux on n'a pas eu d'informations. Je sais que le calendrier que l'on avait défini était un peu contraignant et plusieurs clubs me l'on fait remonter mais quand celui-ci est connu à l'avance il permet aussi de s'organiser.
- Hélène Cuquemel : on peut choisir d'autres dates que celles définies dans le calendrier du Comité, la commission est ouverte à tout.
- Daniel Groult : il est très important de déclarer les tournois -9 car pour la Cmdc et en cas de manquement sur la sportive la déclaration de ces tournois est un critère de rattrapage.

Nicolas Marais remet aux clubs labellisés Ecole de Hand 2019, la dotation prévue à cet effet :

Label simple: Tessy Hand, Pointe Hague

Label de Bronze: Isigny le Buat, Periers Hb, La Valognaise Hb, Es Torigni sur Vire, Hbc Les Pieux et Hbc de l'Elle Label d'Argent: Cs Carentan, Pl Granville, La Haye du Puits, Al Marigny, As Querqueville, Asptt Saint Lo, Aaep le Teilleul, Cerisy Coutances et Tourlaville Hb

Label d'Or : Pl Avranches, Js Cherbourg, St Hilaire et Brehal Hb.

Vote du rapport et projet de la Commission de Développement

Adopté à l'unanimité des présents.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

M. RENOUF - Président

M. LEBOUCHER – Trésorier

La commission se retrouve une fois par an entre autres pour l'élaboration du budget. Daniel et moi-même ayant mission de contrôle du budget tous les mois.

Sur le bilan de la saison 2019 je n'ai pas grand-chose à ajouter sur le rapport du cabinet Cerfrance qui est très exhaustif et d'une grande qualité. Ce bilan montre l'évolution du Comité de la Manche car nous avons intégré dans notre compte de résultat les stocks et les amortissements et comme notre situation financière est relativement saine on a pu acquérir un siège social qui constitue un patrimoine qui est intégré dans notre comptabilité ce qui impacte notamment le résultat de cette année. Si on retire les immobilisations notre résultat de l'exercice 2019 est de 7500€. Concernant notre siège social il faudra intégrer dans le prochain budget les travaux de remplacement des fenêtres et portes.

Si on a des bons résultats c'est que l'on a des salariés professionnels et disponibles, c'est un gage de pérennité pour le Comité.

J'ai eu plaisir à travailler avec un certain nombre de membre des différents conseils d'administration, je souhaite longue vie au Comité et resterait toujours attentif à son action. Merci à tous.

- Regis Leboucher intervient et présente la cage de homeball que le club de Torigni a eu l'occasion de tester. A noter que les investissements (travaux) réalisés au Comité apparaissent dans le résultat mais si on les retire le résultat de l'exercice et de 7500€.
- Philippe Lebrun indique que les 7500€ seront dédiés au fond d'aide pour les engagements gratuits des équipes jeunes pour la saison 2020/2021.

Vote des comptes annuels exercice 2019 :

Adopté à l'unanimité des présents.

Budget & Guide Financier 2020/2021:

La commission finances a prévu les engagements jeunes gratuits et les indexations licences ne changent pas.

Vote du budget et guide financier 2020/2021 :

Adopté à l'unanimité des présents

Philippe Lebrun remercie la commission finances et souligne que c'est un bonheur d'avoir une commission qui suit les affaires cela est très confortable.

Questions diverses:

- Remarque club : est ce qu'un jour on aura une réflexion autour de l'arbitrage notamment sur la possibilité d'arbitrer en binôme qu'en on est débutant. Il y a eu en début de saison plusieurs accrochages à ce sujet-là, j''ai été moi-même dans cette situation et j'aurai préféré que l'on me dise oui pour arbitrer en binôme quitte à arbitrer plusieurs matches, qu'un arbitre débutant qui n'aurait arbitré qu'un match. On sait que c'est compliqué de trouver des arbitres on nous le répète à chaque assemblée générale mais est ce qu'il pourrait y avoir une réflexion autour de cette question ?
- Nicolas Marais : j'avais fait des réunions de secteurs (La Haye du Puits, Mortain...) l'année dernière et cela avait été évoqué. Je pense qu'au niveau départemental s'ils ont la capacité d'arbitrer ils peuvent arbitrer en binôme. Après il faut s'harmoniser sur la question des frais car deux indemnités de matchs peuvent couter cher au club mais je pense que sur ce point il n'y aura pas de véto de celles et ceux qui veulent arbitrer en binôme, il faut se mettre d'accord et c'est quelque chose que j'ai fait remonter à Yannick car on a des clubs, la saison dernière qui m'ont dit, on a des arbitres jeunes ou adultes qui ne sont pas en binôme et qui ne vont pas arbitrer et la dessus je partage.
- Club: ceci dit pour en revenir à ma question on a fait des propositions l'année dernière pour ne demander qu'une indemnité pour deux, cela a été retoqué en nous disant qu'il fallait mieux arbitrer seule pour commencer que d'arbitrer à deux. Me concernant tous les week-ends j'avais la boule au ventre car j'avais peur d'arbitrer et quand on a peur d'arbitrer on n'arbitre pas forcément très bien.

- Nicolas Marais : je vais faire remonter ce point à la CTA mais je pense qu'il y a des comités qui désignent à deux. Il va falloir changer au niveau des EDA et de la CTA pour l'autoriser au niveau départemental car résultat au lieu de 1 on passe à 0. Il faut que les clubs jouent le jeu pour avoir des arbitres jeunes et adultes pour couvrir les rencontres. Il y a beaucoup de choses de bien faites dans la Manche ça travaille bien, ça avance mais le point faible ici c'est l'arbitrage. Il y a trois ans des clubs ont été sanctionnés par la Cmdc sur l'arbitrage. Les écoles d'arbitrage n'ont jamais interdit d'arbitrer à deux en départemental. Il faut suivre le cursus départemental et il faut sous cette nouvelle mandature qui s'ouvre et en lien avec la CTA, mettre un dispositif d'arbitrage au niveau départemental pour essayer que nos jeunes et adultes qui veulent le faire puissent arbitrer à deux et régler le problème des indemnisations. Pour la mandature qui s'ouvre c'est la priorité que de remettre de la dynamique sur l'arbitrage.
- Philippe Lebrun rappel que la saison dernière on a déjà eu cette demande pour arbitrer à deux et la CTA n'était pas favorable du tout à l'arbitrage en binôme.
- Nicolas Marais indique qu'il a Yannick tous les jours au téléphone et ne pense que la CTA soit défavorable pour l'arbitrage en binôme au niveau départemental, après cela dépend comment on présente les choses.
- Intervention de David : on a un problème par rapport à ça, on oppose la formation du jeune arbitre qui doit se faire tout seul pour la prise de responsabilité et ces aspects et que l'on répercute sur les autres arbitres débutants qui n'ont pas les mêmes problématiques, il faut trouver des dispositifs qui soient adaptés en fonction des parcours des personnes qui veulent rentrer dans l'arbitrage. En ce moment et à ce niveau là ce n'est pas très clair.
- Remarque club : est-ce qu'une réflexion peut être engagée concernant les équipes loisirs de clubs, on se rend compte que la gestion des équipes loisirs est assez hétérogènes notamment du coût de la licence. Ce sont des anciens joueurs et parents de nos jeunes qui sont très actifs dans nos clubs et je trouve dommage de les avoir comme des clandestins, ils se rencontrent entre eux, trouve des possibilités, mais en réalité ils n'existent pas vraiment, je pense qu'ils devraient se licencier officiellement ce serait plus simple.
- Nicolas Marais : la licence loisir est une pratique loisir dans le club et ils doivent obligatoirement être licencié, c'est une question d'assurance. Par rapport au coût de la licence loisir ils pratiquent une activité handball toute la saison mais on ne peut pas sous prétexte de l'indexation tout rendre gratuit, ces cotisations rentrent dans le giron fédéral et il ne faut pas oublier que ces recettes licences permettre de déployer les activités au niveau départemental et Ligue. Je tiens à préciser que les tarifs licences dans notre Ligue sont très inférieures à d'autres régions. On peut avoir une réflexion sur le loisir mais je pense qu'il faut que ces licenciés payent une cotisation, les autres disciplines ont des tarifs licences bien plus élevés que les nôtres.
- Remarque du club de Torigni : j'ai une section loisir très impliquée dans la vie du club et je ne me voie pas leur demander une centaine d'euros pour faire que des entrainements et des activités. Ce que je souhaite c'est que la Ligue, le Comité et la fédération revoient à la baisse leur cotisation, car on n'a pas de frais de championnat ni d'arbitrage et que la part demandée sur cette catégorie soit diminuée. Honnêtement quel est l'intérêt de prendre 100€ à ces gens qui nous aide à faire vivre le club ?
- Hélène Cuquemel intervient en indiquant que le prix de cette licence est facturée 57,30€ par la fédération, le reste va au club.
- Club de Torigni répond : peut importe je souhaite que cette part soit diminuée et rappelle que c'est difficile de trouver des bénévoles pour faire vivre une activité.
- Nicolas Marais : il y a deux choses différentes, il y a ceux qui pratiquent le hand loisir et les dirigeants qui s'investissent dans le fonctionnement du club. Certains clubs ne font pas payer les licences des dirigeants.
- Philippe Lebrun : au niveau du Comité une réflexion sera à faire par la commission finances concernant l'indexation du Comité.
- Paul Bezard : puisque l'on parle des tarifs je ne trouve pas normal aujourd'hui que dans le cadre des mutations l'on ne fasse pas de différence entre un changement de club pour motif personnel et une mutation professionnelle, le licencié se voit payer la mutation et la licence ce qui peut revenir cher.
- Nicolas Marais : cette problématique existe depuis au moins 30ans, c'est compliqué de faire du cas par cas pour les mutations, il y a des mutations gratuites mais les mutations professionnelles ne rentrent pas dans ce cas. Le régime des mutations c'est une politique fédérale applicable à toutes les Ligues.
- Club de Torigni : pour vous donner un exemple le club a accueilli une joueuse qui venait de la Belgique et cela a couté 500€ au club, la fédération Belge a pris sa part et la fédération française aussi. Il faut que Philippe lors de la prochaine assemblée fédérale, fasse une remontée de ce cas.
- Nicolas Marais: lorsque vous faites une mutation internationale les couts sont connus rien n'est caché.

Ouverture de l'Assemblée Générale Elective à 16h13 par Nicolas Marais.

29 clubs présents ou représentés sur 31 soit 144 voix sur 150.

Rappel de l'article 6 du règlement intérieur du Comité : le conseil d'administration du Comité de la Manche est composé de 17 membres, il y a obligatoirement 7 candidats de sexe masculin et 7 candidates de sexe féminin, les trois autres candidats restants sont ceux qui ont eu le plus de voix sans distinction de sexe.

La commission de contrôle des opérations électorale, présidée par Nicolas Marais et composée de Marie-José Bosche et Jérémy Blanchet s'est réunie le lundi 14 septembre 2020 pour valider les candidatures. 18 candidatures reçues dont 13 de sexe masculin et 5 de sexe féminin. De ce fait et conformément au règlement intérieur les deux postes de candidate féminine resteront vacants, elles ne peuvent pas être remplacées par des candidats de sexe masculin. Pour être élu au premier tour il faut avoir la majorité absolue soit 72 voix. Au vu du nombre de candidatures masculines reçues, trois candidats devront être rayés par les clubs présents ou représentés.

Résultats – 144 exprimées dont 7 blancs :

Sont élus pour le collège masculin
AHMED Samuel 119 voix
BEZARD Paul 100 voix
DESGRIPPES Olivier 137 voix
GROULT Daniel 126 voix
INDRILIUNAS Roland 90 voix
LEBOUCHER Régis 137 voix
LEBRUN Philippe 132 voix
REGNAULT Dominique 137 voix
ROUAULT Yves 133 voix
SAVARY Gabriel 121 voix

Sont élus pour le collège féminin CUQUEMEL Hélène 137 voix GASTEBOIS Audrey 137 voix LEVESQUE Françoise 133 voix PIHUIT Isabelle 133 voix VECCHIO Lucie 137 voix

Ne sont pas élus: GLORIEUX Thierry (34 voix), HOREL Aurélien (39 voix) et MALGRAIN Jean-Pierre (64 voix).

Le Conseil d'Administration nouvelle élu se réunit pour élire le/la Président.e du Comité. Nicolas Marais annonce que Philippe Lebrun a été élu à l'unanimité Président du Comité pour la mandature 2020-2024.

Philippe Lebrun: je remercie les clubs pour la confiance accordée. Je remercie le conseil d'administration nouvellement élu pour ma nomination en tant que Président de Comité. Je remercie Nicolas Marais pour avoir présidé la commission électorale. Suite à la crise sanitaire, le pot traditionnel de fin d'Assemblée ne peut se faire, ce n'est que partie remise. Je vous souhaite à tous et à toutes une bonne saison sportive et prenez soin de vous.

Nicolas Marais rappel que l'Assemblée Générale Elective de la Ligue se déroulera le 9 octobre prochain à Deauville.

La séance est levée à 17h03.

Philippe LEBRUN Président